

LUNDI

- 8 H.30 à 11 H.30 Discussion (publique)
13 H. à 16 H. Discussion (huis clos.)
16 H. à 17 H. Réponses des rapporteurs (publiques)
17 H. Votes.

MARDI (Séance publique jusqu'à 16 H.)

- 8 H. Rapports sur l'U.R.S.S. (1/2 H. par tendance)
10 H.30 Discussion
12 H.30 à 14 H. Suspension
14 H. Discussion - votes.
16 H. Rapport syndical
17 H. à 19 H.30 Discussion
20 H.30 Commissions (organisation, travail paysan, C.C., maquisards, déportés, fraternisation.)

MERCREDI (huis clos)

- 9 H. à 12 H. Commissions (jeunes - regroupement - Verité - travail colonial -)
13 H.30 à 14 H.30 Election des organismes centraux (comité central - commission de contrôle)
14 H.30 à 16 H. Rapport de la commission de la Verité.
16 H. à 19 H. Rapports des autres commissions.

Tous les membres du C.C. prennent part de droit aux délibérations du Congrès, même lorsqu'ils ne sont pas délégués.